



Le 15 décembre 2021

CONSEIL DE PROMOTION INSPECTEURS STAGIAIRES

Lors de ce premier conseil de promotion des Inspecteurs stagiaires, -M. RAMIR, AGFIP, Directeur du Pôle Formation et son adjointe Mme FABREGUES, AFIP, -M. JOUFFRET, AFIP, Directeur de l'Etablissement de Clermont-Ferrand, -Mme CARTIER, AFIP, Directrice de l'Etablissement de Noisiel et son adjointe Aurélie TERRIER AFIPA,

ont accueilli les représentants élus des organisations syndicales pour la matinée du 15 décembre 2021, en présence à Clermont-Ferrand et à distance à Noisiel.

A QUOI SERT UN CONSEIL DE PROMOTION ?

LE 16 novembre vous avez élus vos représentants au conseil de promotion. Instance consultative, son champ de compétences est restreint aux modalités de la formation initiale et de l'évaluation des inspecteurs stagiaires. Cette finalité a été rappelé par M. RAMIR qui souligne la nécessité de ne pas déborder sur des sujets d'actualité.

FORMATION ET ÉVALUATION : SOURCE D'ANGOISSE PERMANENTE

Vos élus CFDT-CTFC ont regretté que l'appropriation des cours soit jugée difficile, avec des supports de cours à compléter en séance, dont la correction est donnée au coup par coup par le professeur, ou ultérieurement, dans une version en ligne corrigée. Il est jugé plus utile par les organisations syndicales de fournir un support de cours avec corrigé, et de projeter en cours des exercices complémentaires.

Les organisations syndicales demandent par ailleurs des évaluations plus régulières, au lieu du couperet que constituent les évaluations formatives puis sommatives, à quinze jours d'intervalle. Les corrections des évaluations sont jugées trop rapides, et les annales pas assez nombreuses.

M. RAMIR juge qu'il faut nuancer ces propos et tient à apporter des réponses complètes. Il estime que les stagiaires doivent être acteurs de leur formation sans angoisse, car le rang de classement aux évaluations n'est plus pris en compte pour les affectations.

OPTIMISATION DU CONTENU PEDAGOGIQUE ET PLACE DE LA COMPTABILITE ET DU MANAGEMENT

L'alliance CFDT-CTFC a demandé l'augmentation des heures de cours allouées à la comptabilité jugée, par nombre d'entre vous, comme une nécessité impérieuse. Notre

alliance considère que ce volume horaire supplémentaire pourrait être dégagé en procédant à une révision ambitieuse et lucide du contenu pédagogique. Ainsi les cours de management devraient être revus et allégés afin de mieux servir la formation des IFIP. Par ailleurs, certains cours (environnement, système d'information etc.) pourraient aisément être transmis via E-learning.

L'administration de l'ENFIP a salué l'attention portée sur la comptabilité, admettant que cette matière nécessite de l'implication et des exercices. Mais elle n'en démord pas : même s'il est encore possible d'ajouter des séances de soutien, ou de faire appel à la solidarité entre stagiaires, il faut "monter sur le vélo pour apprendre". L'administration considère qu'il faut s'impliquer dès le départ dans les apprentissages afin d'acquérir les connaissances des fondamentaux de la DGFIP.

L'ENFIP s'est toutefois voulue rassurante : toute l'équipe est engagée pour accompagner les inspecteurs stagiaires en formation, dans une trajectoire d'amélioration continue. Les évaluations sont constamment complétées, modifiées et ajustées pour répondre à l'évolution des compétences.

Nous espérons cependant que notre proposition sera entendue.

GESTION ADMINISTRATIVE

Interrogée sur la gestion administrative des agents, l'ENFIP a répondu que la promotion actuelle d'inspecteurs est une promotion nombreuse. La publication du nombre de places aux concours pour 2022 laisse penser qu'elle le sera également l'année prochaine. L'ajustement se fait au mieux et en temps réel, avec la volonté de ne léser personne.

Par ailleurs, la volumétrie des stagiaires dans les blocs fonctionnels est variable : à Noisiel, cinquante stagiaires rejoignent le groupe de gestion publique d'état cette année, contre quinze seulement l'an dernier.

La direction souligne la difficulté de déterminer suffisamment à l'avance le nombre exact de stagiaires et tient à rappeler que la visibilité est, pour elle aussi, limitée.

CONTEXTE SANITAIRE

Le risque sanitaire est contenu autant que possible à l'ENFIP qui rappelle que c'est de la responsabilité de chacun que d'éviter de s'exposer, notamment en respectant les gestes barrière : distanciation, port du masque et dans la mesure du possible, vaccination complète. Il est aussi demandé aux stagiaires de communiquer le plus précocement possible sur leurs doutes ou contamination avérée. En effet, pour être véritablement proactif l'ENFIP ne peut compter que sur la transparence des stagiaires.

La question est soulevée d'une harmonisation de la gestion des cas de Covid entre les établissements de Clermont-Ferrand et de Noisiel. Les différences d'approche pour endiguer les contaminations s'expliquent par le fait que chaque école dispose d'un médecin de prévention ayant sa propre approche des mesures nécessaires.

Dans tous les cas, il convient de prévenir en amont les services de Ressources Humaines en cas de symptôme, de test ou de rendez-vous vaccinal (une absence d'une demi-journée est octroyée dans ce cas). Une attestation sur l'honneur est à minima réclamée.

Il est rappelé que L'ENFIP entend donner la priorité au cours en présentiel et à la cohérence pédagogique, en cette période contrainte de Covid-19 même si des groupes ont été isolés par précaution.

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE : HORAIRES DECALES LE MIDI

Les horaires du midi ont été décalés pour favoriser un accès plus fluide à la restauration administrative et ainsi éviter les brassages trop importants.

SUR LES COURS EN TOTAL DISTANCIEL

L'ENFIP admet que l'enseignement à distance ne remplace pas complètement les qualités de la formation en présence, d'où un effort accru d'accompagnement.

L'administration note qu'il n'est pas possible de proposer une extension des classes en distanciel qui ont été définies à la rentrée ; par conséquent, les cas positifs ou cas contacts doivent poursuivre leur scolarité non pas en distanciel mais en totale autonomie, avec l'aide des livrables.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (VSST)

Vos élus CFDT-CFTC ont abordé le sujet des risques de violences sexuelles et sexistes dans les écoles. La formation d'un groupe d'inspecteurs stagiaires, qui au départ ne se connaissent pas du tout, implique un respect mutuel. Il existe, dans cette configuration non choisie, des risques de VSST qu'il convient d'identifier précisément en amont.

Dans ce type de situations, si la hiérarchie peut intervenir (ici l'administration de l'ENFIP), il ne faut pas hésiter à contacter la Médecine du Travail.

Chacun peut se manifester, individuellement, en toute confidentialité.

PREMIÈRES AFFECTATIONS ET STAGE PROBATOIRE

L'alliance CFDT-CFTC considère comme réducteur le choix des départements de première affectation, conditionné au seul rang de classement. Elle s'interroge sur les raisons pour lesquelles certaines directions départementales demandent le curriculum vitae des stagiaires avant de leur annoncer leur affectation.

Les organisations syndicales demandent à ce que l'information soit communiquée le plus en amont possible, notamment pour le stage probatoire.

Par ailleurs, il est demandé que les avis des chefs de services qui accueillent des stagiaires soient systématiquement remontés à l'ENFIP, alors qu'actuellement deux tiers seulement des chefs de services expriment leur avis sur les stagiaires qu'ils accueillent.

CONDITIONS MATÉRIELLES DU SÉJOUR

La question de la rénovation du parc locatif offert aux stagiaires mérite d'être soulevée ; elle sera transmise à l'association dédiée, notamment pour ce qui concerne Noisiel.

Des imprimantes-scanners en nombre suffisant sont jugées nécessaires dans les différents établissements.

La demande de publication anticipée des emplois du temps, quatre semaines auparavant, a bien été prise en compte, mais les conditions matérielles actuelles ne le permettent pas. Il faut en effet prendre en compte l'équipe pédagogique, la matière enseignée et le groupe, en toute cohérence.

Sur la demande de transparence de la composition des plats de la cantine (demande d'affichage des ingrédients en plus des allergènes), l'ENFIP nous a renvoyé au personnel de la restauration qui dispose de ces informations.

[Vos élus CFDT-CFTC au conseil de promotion vous souhaitent une très bonne année 2022.](#)

Vos élus :

Justin CHEMINAT (Clermont-Ferrand)

Alexandra MALTAVERNE (Noisiel)